



Entretien avec la bénéficiaire d'abris dans le site de Kokolom ©UNHCR/M. Fidèle

RAPPORT D'ENQUETE DE SATISFACTION AME/ABRIS

UNHCR BAGA SOLA
Novembre 2020

EUROPEAN COMMISSION



Humanitarian Aid



UNHCR
L'Agence des Nations
Unies pour les réfugiés

TABLE DES MATIERES

RESUME SYNTHETIQUE	3
INTRODUCTION	4
METHODOLOGIE ET ECHANTILLONGE	4
RESULTATS DE L'EVALUATION.....	5
Profil démographique des ménages	5
Description des abris construits.....	6
Appréciation des abris et capacités de réparation.....	6
Capacités de réparation des ménages	7
Biens non alimentaires	7
SITUATION DES MENAGES NON BENEFICIAIRES DES ABRIS	8
CONCLUSION	8

A propos du HCR Baga Sola

Le Bureau du HCR Baga œuvre en étroite collaboration avec le Gouvernement tchadien pour coordonner les activités de protection, d'assistance et de recherche de solutions durables au profit des réfugiés et autres personnes sous son mandat. Outre la CNARR (Commission Nationale d'Accueil et de Réinsertion des Réfugiés et des Rapatriés) qui est son partenaire gouvernemental, le HCR collabore très étroitement avec les agences des Nations Unies et les Institutions Financières notamment le PAM, l'UNFPA, l'UNICEF, OCHA, la FAO, l'OIM, et la Banque Mondiale) pour soutenir les populations réfugiées et autochtones dans la province du Lac Tchad. Les bailleurs de fonds représentés ou non au Tchad sont aussi associés aux activités.

Le partenaire d'exécution du HCR en matière d'assistance en abris et des Biens Non Alimentaires est la Croix-Rouge tchadienne (CRT). Au sein du système de Clusters, le HCR est le chef de file pour la protection ainsi que la coordination et la gestion des camps (CCCM).

www.unhcr.org

[UNHCR Chad Operation](#) - [Twitter](#) - [Facebook](#)

RESUME SYNTHETIQUE

La situation sécuritaire dans la province du Lac s'est considérablement détériorée à la suite de la multiplication des attaques menées par le Groupe Armé Non Etatique nommé Boko-Haram. Les exactions répétées ainsi que les violations des droits humains commises sur les populations sont à l'origine de nombreux mouvements de population au Lac. Les retournés des pays voisins et réfugiés s'installent au Tchad dans le camp de Dar Es Salam, les villages d'accueil de Ngouboua et de Tchoukoutalia où ils trouvent refuge au sein des communautés hôtes déjà touchées par des conditions de vie difficiles, le manque d'accès aux services de base et à des moyens de subsistance. L'assistance humanitaire au sein du contexte actuel de la province du Lac est soumise à une instabilité permanente compte tenu des nombreux mouvements de populations. Selon les rapports statistiques du HCR et de la TDM de l'OIM publiés en fin Octobre 2020, la province du Lac compte 15.749¹ personnes réfugiées, 30.422 retournés nigériens et 336,124² déplacés internes qui ont besoin d'une assistance humanitaire.

Sous le financement Fonds ECHO, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR) a financé à son tour la Croix Rouge du Tchad, un projet de la construction des abris en matériaux locaux et de la distribution des Articles Manégés Essentiels (AME) visant à améliorer les conditions de vie des Personnes Déplacées Internes de la province du Lac. Le présent rapport présente l'analyse des informations récoltées auprès des ménages bénéficiaires de ce projet. Cette évaluation a pour objectif global de d'évaluer l'impact des réalisations du HCR en termes d'abris et AME dans la vie des ménages bénéficiaires et de mesurer leur niveau de satisfaction. L'évaluation rapide d'impact et de satisfaction en abris et AME a été effectuée dans 2 localités sur 7 sites planifiés. Au total 160 ménages des déplacés internes ont répondu à un questionnaire d'enquête relatifs aux secteurs d'intérêts suivants : démographie, abris et biens non alimentaires.

La stratégie d'évaluation et la méthodologie des enquêtes ont été déterminées par le HCR. Cette évaluation a été mise en œuvre directement par les staffs du HCR sans aucune implication majeur du partenaire de mise en œuvre du projet. Les données ont été récoltées à l'échelle du ménage et sont désagrégées par village afin de permettre une meilleure appréciation des inégalités au niveau local. Ainsi, des tendances sont présentées au sein de ce rapport afin de décrire les impacts et le niveau de satisfaction des bénéficiaires.

L'évaluation a démontré que 99% des bénéficiaires sont globalement très satisfaisants pour la qualité des abris construits dans les sites. Des abris sont construits en matériaux locaux avec des caillles comme mur et des nattes couverte de bâche à la toiture. 10% des bénéficiaires pensent que les parements sont en mauvais, 5% déclarent que les portes et fenêtres sont en mauvais état contre 2% qui pensent les toitures sont en mauvais état.

Enfin, l'assistance des ménages en Articles Ménagers Essentiels (AME) est relativement satisfaisant au moment de l'enquête pour l'ensemble des ménages enquêtés. Toutefois il convient de relever qu'il y a des nouveaux besoins en AME pour les ménages qui ont intégré le site après les assistances à la suite des nouveaux mouvements de populations enregistrés dans la zone à la suite des inondations et aux mouvements préventifs. Il doit donc faire l'objet d'une attention particulière de la part de la communauté internationale.

¹ Chiffres des réfugiés du Lac au 31 Octobre 2020

² Chiffre issue de la TDM de l'OIM 13^e round : [Tchad — Dashboard de Déplacement 13 \(Septembre — Octobre 2020\) | Displacement \(iom.int\)](#)

INTRODUCTION

La Province du Lac est affectée par une crise de déplacement vaste et prolongée depuis 2014. En fin Septembre 2019, la Province du Lac comptait 222,019³ individus répartis dans 184 localités évaluées par la DTM 9e round de l'OIM qui sont soit des sites de Déplacés Internes et/ou des Retournés. De nombreuses alertes liées au mouvement de la population ont été enregistrées vers la fin de l'année 2019 et au cours de l'année 2020. En fin Octobre 2020, la DTM 13e round comptait 336.124 individus répartis dans 218 localités évaluées. Des données collectées par OIM en Octobre 2020 ont d'ailleurs montré qu'une grande majorité de ces déplacés avait l'intention⁴ de rester dans leur site actuel pour les mois à venir, dans un contexte caractérisé par une forte pression démographique sur les services et ressources existants. Dans un tel contexte se pose la question de la situation en termes d'abris et des Articles Ménagers Essentiels pour des populations affectées par la crise dans la Province du Lac. Malgré les efforts des ONG et Agence des Nations Unies pour fournir l'aide humanitaire à cette population, le gap en matière de logement et Articles Ménagers Essentiels reste important.

Pour répondre au besoin de protection de cette population affectée, le HCR a renforcé son intervention et collabore avec les autorités du Tchad, ainsi qu'avec les partenaires des Nations Unies, les ONG nationales et internationales et les populations touchées et déplacées de force. Ces efforts conjoints visent à aider les Personnes Déplacées Internes à retrouver leur dignité et une vie meilleure. C'est ainsi que le HCR en partenariat avec la Croix Rouge du Tchad sous le financement de l'Union Européenne, ont fourni une assistance importante en AME aux 8.541 ménages de 34.656 individus de la province du Lac et ont construit 1.750 abris d'urgence en matériaux locaux aux personnes plus vulnérables.

Afin d'évaluer qualitativement les efforts fournis pour l'amélioration des conditions de logement des ménages et leur accès aux Articles Ménagers Essentiels (AME), une évaluation d'impact et de satisfaction a été réalisée dans les sites bénéficiaires notamment à Kokolom et Ngorerom.

METHODOLOGIE ET ECHANTILLONNE

Une méthodologie mixte a été utilisée : un volet quantitatif réalisé à travers des enquêtes ménage visait à produire des résultats représentatifs au niveau site, un volet qualitatif basé sur la réalisation de groupes de discussion a été utilisé pour investiguer les vulnérabilités spécifiques de différents groupes d'âge et sexe et aider dans l'interprétation des résultats quantitatifs.

L'enquête cible plus particulièrement les bénéficiaires des Abris construit par le HCR dans le site, tous statuts confondus, et ceux ayant reçu des kits AME vivant dans le même site. L'échantillonnage stratifiée sera appliqué à tous les sites. Ainsi, pour chaque site bénéficiaire, on a choisi aléatoirement des ménages bénéficiaires pour une enquête ménages et deux groupes de 10 personnes pour un focus group (hommes et femmes). La marge d'erreur est prise en compte dans l'échantillon des ménages enquêtés. La collecte de données a été réalisée à travers d'entretiens au niveau du ménage suivant un questionnaire structuré et adressé à un membre adulte (18+ ans) du ménage. Les données sont saisies sur des smartphones à l'aide de l'application Kobo.

Les conclusions tirées des 2 localités de l'échantillon ne peuvent pas être considérées comme représentatives pour tous les sites assistés en abris et AME de la province du Lac dans son ensemble. Les résultats fournissent cependant une base solide pour comprendre le niveau de satisfaction et l'impact de cette assistance dans la vie des bénéficiaires de la zone.

³ Chiffre issue de la TDM de l'OIM 9^e round : [Tchad — Dashboard de Déplacement 9 \(Août — Septembre 2019\) | Displacement \(iom.int\)](#)

⁴ Rapport sur les intentions de retour : [Tchad — Province du Lac — Enquête Sur Les Intentions De Retour 2 \(23 Octobre — 4 Novembre 2019\) | Displacement \(iom.int\)](#)

des ménages déplacés du Lac réalisée par l'Organisation Internationale des Migrations (OIM) en Octobre 2020, qui a obtenu une moyenne de 6 personnes par ménage⁵.

En moyenne la population des sites enquêtés est très jeune, 48% des personnes de l'échantillon ont l'âge compris entre 0 et 11 ans. Le second groupe d'âge le plus représenté est celui des jeunes de 12 à 17 ans qui représente 27% de l'échantillon. Les adultes âgés de 18 à 59 ans constituent 20% de la population totale des localités enquêtées et enfin les personnes âgées de 60 ans ou plus représentent seulement 6% de la population totale. D'une manière générale ils témoignent d'une vulnérabilité liée au caractère jeune des membres du ménage dirigé par 81% des femmes.

Les résultats de l'évaluation montrent qu'en moyenne une Personne à Besoin Spécifique (PBS) malade ou souffrant d'un handicap est présente dans le ménage. Ce résultat pourrait s'expliquer par le fait que les abris sont construits et attribués aux ménages ayant une personne à Besoin Spécifique. Les critères de sélection varient en fonction des sites et du nombres des PBS dans le site.

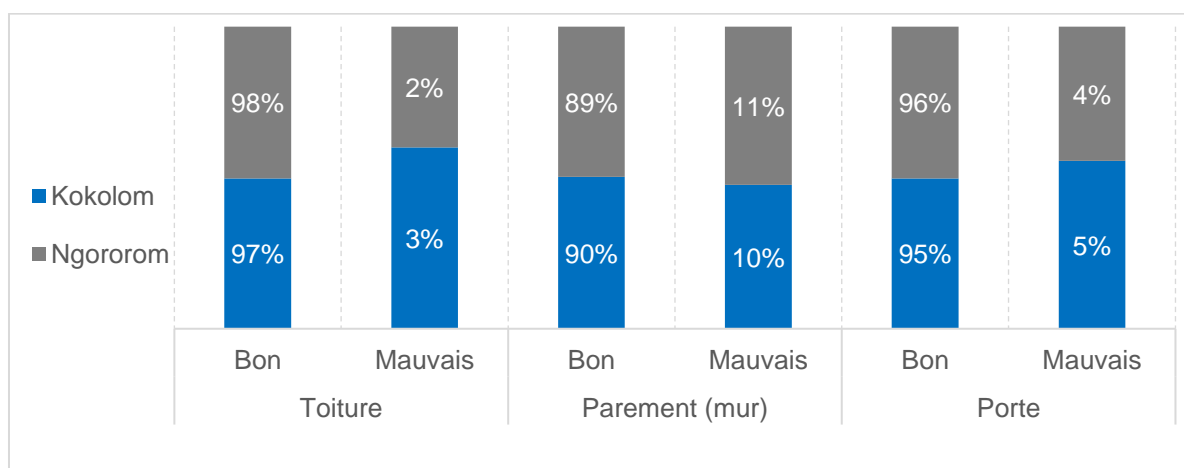
Description des abris construits

Les abris en matériaux locaux construits par le HCR à travers la CRT ont une dimension de 4,5m x 3m soit une superficie de 13,5 m². L'ossature de ces abris est en bois (chevron et lambourde), les parements en caille et la toiture est un ensemble de nattes traditionnelle couvertes par bâches. Ces abris ont une capacité d'hébergement de 4 personnes selon le standard du Cluster Shelter mais malheureusement la taille moyenne des ménages est de 7 personnes.

Appréciation des abris et capacités de réparation

L'évaluation a démontré que 99% des bénéficiaires sont globalement très satisfaisants pour la qualité des abris construits dans les sites. Des abris sont construits en matériaux locaux avec de la caille comme parement (mur) et de la natte traditionnelle couverte de bâche à la toiture. 10% des bénéficiaires pensent que les murs sont en mauvais, 5% déclarent que les portes et fenêtres sont en mauvais état contre 2% qui pensent les toitures sont en mauvais état.

Graphique 1 : Appréciation générales des abris



La disparité du niveau d'appréciation des abris varie en fonction des sites. Si dans certains sites, les bénéficiaires apprécient le bon travail fait par le partenaire de mise en œuvre et

⁵ DTM 13^e round de l'OIM organisé en octobre 2020 : [Tchad — Dashboard de Déplacement 13 \(Septembre — Octobre 2020\) | Displacement \(iom.int\)](#)

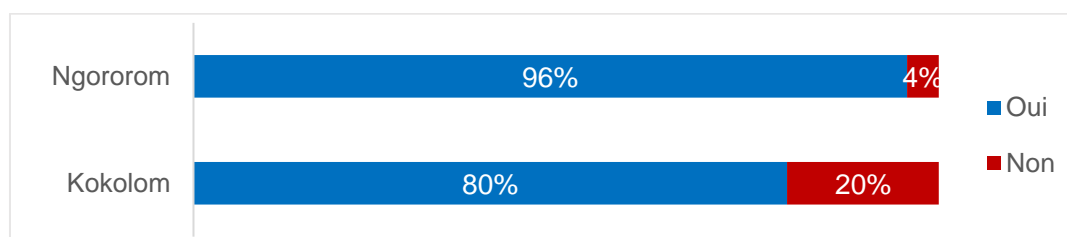
l'entreprise de construction, dans d'autres sites les bénéficiaires jugent que les murs⁶ manquent de la qualité lors de sa construction. Cette information souligne le caractère peu intime des abris et ne peut assurer la protection des ménages face aux aléas climatiques.

Quant à la qualité de l'assistance en abris, les résultats des groupes de discussion ont particulièrement signalé le problème de la durabilité limitée des matériaux utilisés. Par conséquent, on constate le besoin de développer une compréhension plus profonde de la durabilité des matériaux des abris attribué, en particulier dans le contexte spécifique de la province du Lac qui présente un climat rigoureux. En outre, l'évaluation a souligné l'importance de l'implémentation de la stratégie⁷ développée par le Cluster Shelter, qui mets l'accent à la fois sur la nécessité de considérer la taille du ménage (cinq personnes), sur les renouvellements de matériaux et sur les attributions des abris transitionnels⁸, qui sont plus durables que les abris d'urgence.

Capacités de réparation des ménages

Le graphique ci-dessous indique la capacité de réparation des ménages selon les sites. 96% des ménages bénéficiaires de Ngorerom et 80% de Kokolom ont déclaré pouvoir réparer leur abri. La charpente utilisée pour la construction des abris

Graphique 2 : Pourcentage de ménages capables de réparer leur logement



Biens non alimentaires

Cette section permet de comprendre dans quelle mesure les ménages disposent de biens non alimentaires dans les ménages. Rappelons que le HCR en partenariat avec la CRT a distribué de vêtements UNQLO et des couvertures pour les différentes catégories d'âges (jeunes, adultes et personnes âgées), ainsi que des ustensiles de cuisine, de récipients de stockage de l'eau, des nattes, des moustiquaires et des bâches. Si l'assistance en abris cible les ménages ayant des Personnes à Besoins Spécifiques la distribution des biens non alimentaires cible l'ensemble des ménages enregistrés dans un sites.

Le résultat de l'évaluation révèle que 99% des ménages bénéficiaires sont très satisfaits de la quantité et de la qualité des Article Ménagers Essentiels distribués par le HCR.

La plupart des bénéficiaires ont une expérience en assistance directe en AME à travers des distributions d'articles et de matériaux ou en ayant bénéficié de constructions ou de réparations effectuées par des acteurs externes. En général, il n'y a pas de préférence claire entre les modalités d'assistance en abris et Bien Non Alimentaire selon les résultats des enquêtes tout comme ceux des Groupes de Discussion. L'assistance directe est préférée par sa transparence et sa simplicité, particulièrement quand il n'y a pas d'autres sources d'articles ou de matériaux ou quand leur utilisation nécessite une connaissance technique. Les coupons et l'argent sont préférés par ceux qui voudraient avoir du choix, et dans les localités où les

⁶ Les cailles (paille) sont utilisées comme mur.

⁷ La stratégie du Cluster shelter définit clairement les normes à respecter pour la construction d'un abri en matériaux locaux.

⁸ Les abris transitionnels peuvent passer de l'état d'abris semi-durables en abris durables.

marchés sont accessibles et les articles ou les matériaux sont disponibles tel que le site Kokolom situé à 7 Km de Bol.

Comme les avantages et désavantages des différentes modalités d'assistance dépendent fortement du contexte, la décision d'utiliser un certain type d'assistance devrait être guidée par la connaissance du contexte local, dans la région ainsi que dans un même département, où la situation et les préférences pourraient différer d'une localité à une autre.

SITUATION DES MENAGES NON BENEFICIAIRES DES ABRIS

La situation en termes d'abris dans la province du Lac est préoccupante. En effet, beaucoup de ménages dans les sites PDI et des villages hôtes vivent dans des abris dans un mauvais état ou sévère et parmi ceux qui habitent dans des abris endommagés, des ménages environnants sont incapables d'effectuer les réparations nécessaires. La situation est particulièrement préoccupante dans les sites PDI, où des ménages habitent dans des abris sans structure solide. La vulnérabilité des abris et l'incapacité de les renforcer ont des conséquences importantes. La province ayant un climat rigoureux, les intempéries sont à la fois la cause principale des dégâts et le principal problème lié à ces dégâts : la plupart des abris subissent des fuites pendant les pluies et des ménages indiquent ne pas avoir d'isolation. Les abris en mauvais état peuvent également être plus exposés aux personnes mal intentionnées, voleurs et aux intempéries, augmentant également les risques liés à la santé et à la sécurité.

Le pourcentage élevé de ménages vivant dans des abris endommagés, et les conséquences sur la santé et la sécurité qui en découlent montrent la nécessité de prendre en considération la durée de vie limitée des matériaux des abris et de faire un suivi adéquat avec un renouvellement opportun des matériaux. Cette nécessité est aussi soulignée par le fait que dans les sites PDI et dans villages environnants, les ménages habitent généralement leurs sites actuels depuis de longues périodes et n'ont pas l'intention⁹ de se déplacer à moyen terme.

De plus, il y a des personnes qui dorment dehors par manque d'abri ou d'espace dans l'abri. Les abris sont souvent trop petits, notamment dans les sites PDI, où l'espace estimé par personne est en moyenne de 1,92 m², ce qui est au-dessous du standard Sphère (3,5 m² p.p.). Les moyennes des ménages PDI sont toutes estimées inférieures au standard Sphère.

La province du Lac pourrait indiquer une augmentation continue de mouvement de la population, ce qui risque de diminuer encore l'espace disponible par personne dans les abris car les ménages anciens dans un site accueillent les nouveaux arrivant sous leur toit par solidarité et hospitalité. Dans les abris où il n'y a pas assez d'espace pour tout le monde pour le couchage, les garçons adolescents dorment souvent dehors. Les individus qui dorment dehors sont plus exposés aux intempéries, aux animaux et aux menaces sécuritaires pendant la nuit. Afin d'éviter les abris trop petits et les conséquences qui en découlent pour les personnes qui sont forcées de dormir dehors, la taille du ménage devrait être un facteur important dans la détermination du nombre et de la taille des abris distribués.

CONCLUSION

Les résultats de l'évaluation présentés dans ce rapport ont un impact transversal, à la fois au niveau de l'interaction entre les domaines des abris et des Biens Non Alimentaire ainsi que par rapport à d'autres secteurs humanitaires, notamment ceux de la protection, de la santé et de l'eau, de l'hygiène et l'assainissement (EHA) :

⁹ Intention de retour dans le village de retour.

Abris et Biens Non Alimentaire : Les abris en bon état construits par le HCR ont des impacts positifs sur la situation en Bien Non Alimentaire. Premièrement, les moustiquaires, pagnes, et couvertures ne sont plus utilisés pour réparer les dommages des abris, par exemple pour remplir des trous. Deuxièmement, les abris avec porte pourraient réduire le risque d'un vol ou pillage de biens. Troisièmement, les ménages ne peuvent plus vendre des biens matériels pour pailler les problèmes liés à l'abri.

Protection : Les abris construits par le HCR offrent une protection et une sécurité aux ménages bénéficiaires. Il a été évoqué dans les groupes de discussion que les abris en mauvais état et ceux qui n'ont pas de clôture ou de portes sont plus exposés aux voleurs. En outre, les personnes qui dorment dehors par manque d'abri ou d'espace dans les abris font face à plus de problématiques sécuritaires.

Santé : Les ménages qui habitent dans des abris en bon état et les personnes qui dorment à l'intérieur sont généralement protégés contre les intempéries, comme la pluie, le vent, le froid et la chaleur, ce qui peut réduire le risque de développer des problèmes de santé. La quasi-totalité des ménages des sites bénéficiaires ont reçu de moustiquaires, ce qui réduit le risque de contracter le paludisme.

WASH : Les enquêtes ménages ont souligné d'avoir reçu de savons dans le kit NFI, ceci a permis aux ménages de se protéger contre les bactéries, la prévention et la transmission de maladies.

En conclusion, l'évaluation d'impact et de satisfaction des ménages a démontré le caractère satisfaisant des assistances fournis par le HCR et son impact positif dans la vie des bénéficiaires. De plus, le rapport issu des groupes de discussion a mis en lumière les expériences et les préférences des populations bénéficiaires en termes de mode d'assistance en abri et AME. Le mode d'assistance pourrait faire l'objet d'une évaluation future pour se concentrer davantage sur une échelle plus granulaire, par exemple dans le contexte d'une évaluation sur les prix et la disponibilité des matériaux et des articles sur les marchés dans les localités affectées.